

*Au Puits
de
La Paracha*

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Tazria-Metsora



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUIITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yiddish:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1630 50th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna
Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Tazria - Metsora

Tazria

**« Ils imploreront miséricorde pour lui » :
la valeur de chaque prière**

« Et le lépreux qui aura sur lui une tâche (...),
il proclamera : "Lépreux, lépreux !" » (13, 45)

La Guemara (Chabbat 67a) enseigne qu'un homme doit proclamer publiquement son malheur afin que les autres implorent miséricorde pour lui, et elle apprend de ce verset "qu'un arbre dont les fruits tombent, on le peint en rouge afin que les passants le voient et prient (pour qu'il guérisse)".

Rav Yé'hézel Lévinstein (et d'autres Baalé Moussar) en déduit des "lois importantes" concernant la prière. En effet, il est évident que la Guemara ne veut pas signifier que l'on proclame un "grand jour de prière" pour annuler le mauvais décret qui frappe la santé de l'arbre. Mais, elle veut dire que lorsque les passants verront un arbre peint en rouge, ce sera simplement pour eux un signe. Celui-ci les incitera alors à réciter une courte prière, tout en marchant, pour que le Saint-Béni-Soit-Il redonne vie à cet arbre comme auparavant, et pas davantage.

On apprend de là que **même une petite requête comme celle-ci est considérée comme une prière**. Que l'on ne dise pas que seule une grande et longue prière est qualifiée de telle et que, par conséquent, "comme je n'ai pas l'opportunité de prier de cette manière, je ne fais rien !" Ce n'est pas ainsi que le conçoit la Torah. **Un homme doit donner son importance à chaque petite prière, même celle prononcée à proximité d'un arbre dans la rue.**

En passant, on en déduit également l'importance de prier pour autrui lorsqu'il se trouve en détresse. Car si 'Haza'l enseignent que les passants sont tenus de demander miséricorde sur un arbre décadent,

combien doivent-ils s'épancher en supplications **pour chaque membre du peuple d'Israël qui a besoin de miséricorde Divine, en demandant la délivrance**. Cette prière hâtera certainement la venue de celle-ci.

Si l'on sondait notre entourage en leur demandant que faire pour "un arbre qui perd ses fruits", des gens bien intentionnés commenceraient à donner toutes sortes de conseils et de solutions, comme de le sarcler ou consulter des spécialistes en la matière. **Néanmoins, nos Sages suivent une voie différente** (en dehors de la Hichtadloute) : ils recommandent de **multiplier les prières** en diffusant son malheur au public afin que les gens prient pour lui. Car, **il n'y a aucune solution sans prier... et encore prier... !**

Une histoire extraordinaire m'a été rapportée par son protagoniste, un homme qui occupe depuis plusieurs années le poste d'enseignant de Talmud Torah à Moncey. Voici ce qu'il raconte lui-même :

« Là-bas, l'habitude est de faire passer les élèves dans la classe supérieure le lendemain de la fête de Soucot (Isrou 'Hag). Or, voici qu'une année, au cours du mois de Tichri, j'entendis de l'enseignant de l'année écoulée (qui habite à proximité de chez moi, et qui m'est très proche) que je suis sensé recevoir après les fêtes, une classe extrêmement difficile, et il m'en rapporta même les "qualités".

« Depuis toujours, j'ai l'habitude de beaucoup investir dans mes élèves (étant jeune, j'ai moi-même eu une "enfance difficile", et je décidai alors que lorsque j'aurai mes propres élèves, je m'investirai corps et âme afin qu'ils ne "passent" pas ce que j'ai moi-même passé). De ce fait, pendant le plus clair de mes vacances, je lus des livres sur l'éducation. Au début du semestre, j'entrai la "tête haute"

dans ma nouvelle classe, avec quatre ou cinq pages d'idées formidables pour savoir comment agir au cas où les élèves n'écouterait pas ou feraient preuve d'insolence, comment inspirer alors l'autorité nécessaire ou d'autres petits "trucs" dans ce genre...

Néanmoins, dès l'instant où j'entrai dans la classe, je découvris l'ampleur de la situation : les enfants étaient loin de tout respect pour leur maître, de toute politesse, et chacun d'entre eux "tirait" la classe dans un autre sens ! Un véritable chaos ! Je ne parvins pas le moins du monde à leur enseigner quoi que ce fût ! Tous les "petits trucs" s'avèrent vains et inutiles... au point que je songeai même à abandonner ce poste pour cette année, quitte à revenir l'année prochaine !

« Au milieu de la troisième semaine, un certain matin, en pleine prière de Char'hit, mon cœur fut saisi d'émotion et les larmes coulèrent de mes yeux telles une source jaillissante. Tout cela alors que je récitai le psaume :

מִזְמוֹר שִׁיר... שׁוּעָתִי אֵלֶיךָ וְתִרְפָּאֵנִי... וְאֵנִי אִמְרָתִי בְשִׁלּוּי בֵל
אֲמוּטָ לְעוֹלָם... הַסְתַּרְתָּ פְנֵיךָ הַיְיָתִי נִבְהַל, אֵלֶיךָ ה' אֶקְרָא וְאֵל ה'
אֲתַחֲנֶן... שְׁמַע ה' וְחַנּוּנֵי ה' הִיָּה עֲזוּר לִי... הַפְּכַת מִסְפְּדֵי לְמַחֲוֹל לִי

[Mizmor de chant... Je T'ai imploré et Tu m'as guéri... J'ai dit, serein, que je ne tomberai jamais... Tu as voilé Ta face et j'ai été ébranlé, c'est **vers Toi** que j'implorerai et c'est **vers Hachem** que je prierai... Ecoute Hachem et fais-moi trouver grâce à Tes yeux ; Hachem viens-moi en aide... Tu as transformé mon deuil en une danse pour moi]

« J'ajoutai alors à l'intention de notre Père céleste : « Vois-Tu, j'ai compté sur mes solutions... Je T'ai oublié, et c'est pour ça que je suis dans cet état. De grâce, Maître du monde, aide-moi. Désormais, je ne compte plus sur mon 'expérience' dans l'éducation, ni sur les 'trucs' que j'ai relevés. Aujourd'hui, je retourne au Talmud Torah et je déchire toutes mes pages de solutions que j'ai rédigées. » Je m'étendais ainsi, et tous avaient

déjà terminé leur prière tandis que je me trouvais encore en train de réciter ce Mizmor. Dès que j'eus fini à mon tour, j'entrai dans la classe et, de manière extraordinaire, **cette prière exprimée du fond du cœur avec la conscience que nous n'avons personne sur qui compter d'autre que le Saint-Béni-Soit-Il, fit son effet immédiatement** : tous les élèves se tinrent tranquilles et silencieux. Je leur ordonnai de commencer à prier et en chœur, tous ouvrirent leur bouche, sans aucune exception. Ensuite, au moment de l'étude proprement dite, tous participèrent. Par conséquent, à la fin de la semaine, tous connaissaient le sujet au-delà de toute espérance. Jusqu'à la fin de l'année, les élèves ne cessèrent de progresser. **Et tout cela par la prise conscience que je ne suis en mesure de ne rien faire seul, et par le mérite de la prière adressée au Saint-Béni-Soit-Il !** »

Rabbi Ben Tsion Gutfarb raconte qu'une fois, sa mère lui demanda de se rendre chez Rav 'Haïm Kaniewski afin de poser une question en son nom :

priant pour un certain sujet depuis déjà une longue période et ne voyant absolument aucun signe de délivrance à l'horizon, elle se trouve devant un dilemme : doit-elle en déduire que sa demande n'est pas la volonté d'Hachem et, de fait, à quoi bon s'obstiner à demander encore et encore, ou bien au contraire, a-t-elle le droit et même le devoir de continuer ? Elle demanda qu'il conclue la question par le verset (Téhilim 69, 4) : כִּלּוּ עֵינַי מִיִּיְחַל : [Mes yeux sont desséchés d'avoir espéré en mon D.].

Voulant accomplir le commandement d'honorer ses parents, il se rendit donc à Bné Brak. Là, Rav 'Haïm le reçut aimablement et écouta la question.

« C'est une Guemara explicite, répondit-il : **"Si un homme prie et voit qu'il n'a pas été exaucé, qu'il prie à nouveau"**, comme il est dit : *"Espère en Hachem, renforce-toi et raffermis ton cœur, et espère en Hachem"* (Brakhot 32b). Cependant, il faut être attentif au langage employé par la Guemara : il n'est pas dit :

"il **continuera** à prier", mais : "il **priera à nouveau**". L'intention est d'exclure la conduite de ceux qui, lorsqu'ils ne sont pas exaucés, voient leur force de prière s'affaiblir. Si, certes, ils **s'efforcent** de prier, ils ne se **renforcent** déjà plus comme auparavant. Recommencer depuis le début, c'est aborder la prière avec tout son cœur et un feu sacré. Celle-ci doit être comme un brasier empreint de sainteté, avec tout l'**espoir** possible et avec toute la **Emouna** que la prière possède la force d'agir. C'est le sens de ce que disent 'Haza'l : "Qu'il prie à nouveau", à savoir qu'il prie comme si c'était une nouvelle prière, **comme si c'était la première fois qu'il se mettait à prier**. Grâce à cela, celle-ci produira son effet bénéfique et béni. »

C'est comme cette histoire que raconta Rabbi Yaakov Landau, le Rav de Bné Brak, concernant ce qui lui arriva dans sa jeunesse lorsqu'il séjournait à Loubavitch, auprès du Maharache. Une fois, on inaugura un nouveau Séfer Torah dans l'arche sainte de la synagogue. La joie fut alors à son comble, les danses accompagnées de chants joyeux atteignirent leur paroxysme. Une des personnes présentes était incapable de ressentir le sens de cette exultation : ce n'était pas le premier Séfer Torah que l'on inaugurerait, et l'arche sainte était, grâce à D., bien fournie en rouleaux de Torah ב"ה. Elle ne put s'empêcher de s'exprimer sur un ton blasé quelque peu dédaigneux : « Et alors quoi ? Encore un Séfer Torah ? » Le Maharache lui répondit, sur un ton enflammé : « **En-co-re un Séfer Torah !** » Comme pour dire : « Est-ce une mince affaire que d'inaugurer un autre Séfer Torah ? »

Il en est de même pour la prière : à chaque fois qu'un homme déclame une autre prière, loin de lui ו"ה doit être la pensée quelque peu dédaigneuse et dénuée de considération et d'estime : « Ah, encore une prière ! » Mais au contraire, il s'armera de force et de vigueur en se disant : « En-co-re une prière ! » **Il exultera et se réjouira pour cette force colossale que le Saint-Béni-Soit-Il a placée entre ses mains : celle de la prière !** De la sorte, il est certain qu'il fera tomber toutes

les cloisons de fer et qu'il déchirera tous les écrans qui empêchent sa supplication de monter !

Le Tiférète Chlomo rapporte le verset de Chir Hachirim (2, 14) :

יונתי בַּחֲגוּי הַסֵּלַע הַשְּׂמִיעֵינִי אֶת קוֹלְךָ כִּי קוֹלְךָ עָרֵב

[*Ma colombe qui est dans la fissure du rocher : fais-moi entendre ta voix, parce que ta voix est agréable*]

Le terme "ערב" employé ici pour signifier "agréable", expliqua-t-il, signifie également "garant". Autrement dit, le Saint-Béni-Soit-Il exige que le Klal Israël fasse entendre sa voix sur les malheurs des autres, car tous les Bné Israël sont garants les uns des autres. Il rapporte également à ce sujet le verset du prophète Chemouel (1 12, 23) : « *Moi aussi, que D. me préserve de fauter en m'abstenant de prier pour vous* » d'où l'on voit que s'abstenir de prier pour son prochain est considéré comme une faute. En revanche, **"la prière la plus écoutée En-Haut est celle d'un homme qui prie pour autrui" !**

Rapportons encore une histoire que raconte le maître de Talmud Torah mentionné plus haut :

Durant de longues années, celui-ci avait coutume de se rendre en Eretz Israël pendant la période de l'été durant laquelle les Talmudé Torah à l'étranger sont fermés. Or, son voisin, celui évoqué également dans l'histoire précédente, avait, à cette époque, quatre garçons de valeur, déjà bien âgés, qui n'avaient toujours pas trouvé l'âme-sœur.

« Comme ce voisin, raconta-t-il, entretenait avec moi des liens d'amitié, il me supplia, lorsque j'arriverai à Amouka, au tombeau de Yonathan Ben Ouziel, connu pour sa propriété miraculeuse d'opérer des merveilles dans ce domaine : "De grâce, prie et pleure là-bas pour mes fils !" »

Et ainsi fut fait : le lendemain-même de mon arrivée en Eretz Israël, je voyageai à Amouka et m'y épanchai en prières pour chacun de ses fils, chacun par son nom,

versant de chaudes larmes, comme je ne l'avais jamais fait pour mes proches.

Je quittai alors le tombeau, entrai dans la voiture qui m'attendait, et téléphonai à mon voisin. Sa femme me répondit et me transmit que **seulement dans une heure, il pourrait parler...** Une heure après, je téléphonai à nouveau. Le voisin me répondit avec émotion : « Vois-tu, me dit-il, cela fait neuf mois qu'il était question d'un Chidoukh pour mon fils aîné et que l'autre côté n'était pas d'accord. Or, voici une heure (à l'instant où j'achevai ma prière à Amouka), ils ont rendu une réponse positive et les choses ont commencé à bouger ! »

De là, je me rendis au tombeau de Rabbi Méir Baal Ha Ness, et lorsque j'y terminai mes prières, ils en étaient déjà à conclure le Chidoukh en "cassant l'assiette" à la joie de tous ! »

Pour finir, il conclut en racontant que, deux ans après ce voyage, il se rendit à nouveau à Amouka. Il y pria pour son propre fils qui venait d'avoir dix-huit ans et dès qu'il en sortit, à l'endroit exact où il s'était tenu deux ans auparavant, on l'appela de chez lui, de Moncey, pour lui demander de revenir d'urgence aux Etats-Unis parce qu'ils venaient de recevoir une réponse positive d'un très bon Chidoukh. Il ressentit à cet instant comme une expression de reconnaissance puisqu'à l'endroit-même où une réponse avait été reçue pour le fils de son voisin, il reçut lui-même une proposition pour son propre fils !

Chaque année, après la cuisson des Matsot, le "Grize" de Brisk montait à la synagogue des 'Hassidim de Karline. Une fois, il y rencontra le célèbre 'Hassid Rabbi Yéhochoua Echel Altovski, l'un des "anciens" des 'Hassidim de Karline qui comptait parmi les gens intègres de Jérusalem. Celui-ci lui raconta que l'un des Tsadikim était très méticuleux dans la cuisson des Matsot, et ce,

dans ses moindres détails. Une année, alors que ce dernier sortait de la fabrique des Matsot, après des heures de travail intensif, il emporta les Matsot tant chéries en louant Hachem d'avoir ainsi mérité de les cuire en respectant toutes les 'Houmrote possibles.

En chemin, il croisa un juif simple qui tenait en mains, lui aussi, un paquet de Matsot. Dès que le Tsadik l'aperçut, il lui demanda d'échanger ses Matsot avec les siennes. L'homme se réjouit d'une si bonne affaire, comme s'il avait mérité un gros butin, et l'échange fut fait. Les disciples du Tsadik s'étonnèrent : comment avait-il accepté si facilement de concéder ses Matsot aussi parfaites dans tous les détails de leur fabrication et de recevoir en échange des Matsot ordinaires. Par la suite, ils découvrirent que le bénéficiaire de l'échange avait achevé tout le livre des psaumes ce jour-là et avait prié pour ne pas trébucher par la présence de même un soupçon de 'Hametz dans ses Matsot. C'est pourquoi le Rabbi les avait tellement estimées.

Après qu'il eut achevé son récit, le Rav de Brisk lui demanda quel était l'enseignement de cette histoire, et le 'Hassid lui répondit simplement qu'il y en avait un de taille : le Tsadik avait préféré des Matsot cuites avec la force de la prière à celles cuites avec la force de l'effort intensif et de l'intention soutenue de l'homme, bien qu'elles fussent aussi parfaites dans leur surveillance.

Le Rav de Brisk lui répondit que, selon lui, on apprenait de cette histoire que, **grâce à la lecture des psaumes avec innocence et un cœur intègre, le Saint-Béni-Soit-Il avait fait en sorte que cet homme simple reçoive les Matsot que le Rabbi s'était tant efforcé de surveiller pour qu'elles soient aussi parfaites.** Cette explication, tout comme l'autre, sont des paroles du D. Vivant, pour nous enseigner la force de la prière.

Metsora

**« Et voici que la tache de lèpre est guérie »
: la Emouna que tout est pour le bien
transforme la Midate Hadine en Midate
Ha Ra'hamime**

« Et le Cohen verra, et voici que la tache de lèpre est guérie du lépreux. » (14, 3)

Les commentateurs s'attachent à expliquer plusieurs remarques que suscite ce verset :

A priori, le mot "tache" est superflu. Il aurait, en effet, suffi d'écrire : "Et voici que la lèpre est guérie." En outre, il faut comprendre pourquoi il est écrit : "du lépreux", précision semblant inutile puisqu'il est évident que la lèpre est guérie du lépreux et non de quelqu'un qui ne l'est pas.

Le Yétev Lev rapporte, en préambule de réponse, un Midrach (Vaykra Rabba 16, 2) sur le verset (14, 2) : « *Voici la loi du lépreux* » :

« C'est à ce sujet, enseigne le Midrach, qu'il est dit : "*Qui est l'homme qui désire la vie ?*" (Téhilim 34, 13) : il était une fois un marchand ambulante qui tournait dans les villes autour de Tsipori, en proclamant : "Qui veut acheter un élixir de vie ?" Rabbi Yanaï était en train d'étudier dans son palais. Il entendit qu'il criait : "Qui veut acheter un élixir de vie ?", et il lui dit : "Viens, monte ici et vends-en moi !

-Toi et ceux qui sont comme toi, lui répondit le marchand, vous n'en avez pas besoin !"

Il le pressa et il finit par monter chez lui. Le marchand sortit alors un livre de psaumes et lui montra le verset : "*Qui est l'homme qui désire la vie*" ; qu'est-il écrit ensuite ? "*Garde ta langue du mal, écarte-toi du mal et fais le bien.*" (Téhilim 34, 14-15) Rabbi Yanaï déclara alors : "Même Chlomo Hamélekh proclame (Michlé 21, 23) : "*Celui qui préserve sa bouche et sa langue préserve sa personne des malheurs.*" Et Rabbi

Yanaï déclara alors : "Toute ma vie, j'ai lu ce verset et je n'en avais jamais compris le sens, jusqu'à ce que vienne ce marchand ambulante et dévoile : '*Qui est l'homme qui désire la vie.*' C'est pourquoi Moché avertit les Bné Israël en leur disant : '*Voici la loi du lépreux*', la loi du médissant.¹" »

Ce Midrach s'explique à l'aide d'un principe fondamental et indispensable au cours de toute l'existence, dans toutes les tribulations et les évènements de la vie et dans tous les malheurs מ"ח qui peuvent s'abattre sur un homme : **celui qui a foi que tout ce que le Saint-Béni-Soit-Il accomplit est pour le bien et qui l'exprime en disant : « Même cela est pour le bien ! », par le seul fait de cette déclaration proclamant qu'un "malheur" est aussi un bien, il transforme la Midate Hadine (la rigueur Divine) en Midate Ha Ra'hamime (la mesure Divine de miséricorde).** Par conséquent, le malheur se transforme en bienfait.

Ce "secret", le marchand ambulante le dévoila lorsqu'il dit : « *Qui est l'homme qui désire la vie ?* », qui désire acheter un élixir de vie ? Sachez que la voie pour y parvenir est : « *Garde ta langue du mal* », c'est-à-dire : "**Garde-toi de dire que c'est mal, mais dis que c'est bien**". La suite du verset poursuit avec la même idée : « *Ecarte-toi du mal et fais le bien* », à savoir : "**écarte-toi**" de dire que c'est **mal**, et grâce à cela, tu **fais** de ce mal, un **bien**. La déclaration de Chlomo Hamélekh peut s'expliquer dans le même sens : « *Celui qui préserve sa bouche et sa langue préserve sa personne des malheurs* » : celui qui **préserve** sa **bouche** et sa **langue** de dire à propos d'un évènement qui survient qu'il est mauvais et amer, **préserve** ainsi **sa personne des malheurs**, le malheur en question se transformant en bien. Le principe est que tout dépend de ce que l'on sort de sa

1. Jeu de mots en hébreu entre le mot מצורע, "le lépreux", et l'expression מוציא (שם) רע, "le médissant". N.d.t

bouche : **si on dit que c'est bien, alors il en sera ainsi**, et l'inverse וְכֵן est aussi vrai. Aussi le Midrach conclut-il en disant : « C'est pourquoi Moché avertit les Bné Israël en leur disant : "*Voici la loi du lépreux*, la loi du médisant", à savoir, après que l'on a expliqué comment mériter un élixir de vie, en disant que tout est pour le bien. **Moché met en garde les Bné Israël afin qu'ils gardent leur bouche de se plaindre et de se lamenter sur les malheurs qui s'abattent sur eux, et qu'au contraire, ils se renforcent dans leur Emouna que tout est pour le bien.** Il leur dit : « "*Voici la loi du lépreux*", la loi du médisant », **car c'est précisément celui qui parle en mal et qui affirme que le malheur a eu raison de lui qui est concerné par toutes les lois du lépreux.** Si seulement l'homme a l'intelligence de s'abstenir de "parler en mal" et ne prononce que des bonnes paroles concernant tout ce qui lui arrive, il sera exempt de toutes les lois du lépreux !

A l'époque du Ari Za'l, vivait un juif dont la femme avait un caractère exécrationnel. Celle-ci cherchait toutes les occasions de faire beaucoup de mal à son mari. La mort dans l'âme, l'homme se rendit chez le Ari Za'l, qui lui dévoila les "secrets du Ciel" : dans une vie antérieure, la situation était inversée, c'était lui qui l'avait faite souffrir. C'est pourquoi à présent chaque fois qu'elle lui faisait du mal, c'était pour lui **une grande expiation et grâce à cela, elle le sauvait de la rigueur du Guéhinam.** Lorsque ce juif comprit le bien et le "Tikoune" (la réparation) contenus dans cela, il se réjouit énormément pour toute souffrance et peine qui étaient son lot. Ce qui avait été une "femme d'amertume" devint à présent "une bonne trouvaille", au point qu'il en conçut même de la reconnaissance envers elle pour avoir été celle qui avait été choisie dans le Ciel pour le purifier et réparer ses fautes. De ce fait, il se mit même à lui offrir des présents pour le travail extraordinaire qu'elle accomplissait pour lui.

Cette dernière n'en revenait pas et se demandait ce qui s'était passé. Elle le somma de lui révéler son secret, mais lui, refusa.

Néanmoins, elle insista tellement qu'il lui révéla s'être rendu chez le Ari Za'l ainsi que tout ce qu'il lui avait dévoilé. Cependant, sa femme était tellement méchante qu'elle le prévint en lui disant : « Crois-tu que je vais t'aider à te sauver du Guéhinam ? Il n'en est pas question ! » Et depuis, elle cessa de le faire souffrir et de lui faire du mal afin qu'il reçoive les souffrances du Guéhinam dans le monde futur.

L'homme se rendit en toute hâte chez le Ari Za'l en pleurant : « Rav, lui dit-il, les épreuves ont pris fin, qui me sauvera désormais des souffrances du Guéhinam ? »

Néanmoins, ce dernier le rassura en lui affirmant que son expiation était terminée et qu'à présent, il n'aurait qu'une existence agréable.

On pourrait cependant se poser la question : comment se fit-il que les deux choses se produisirent en même temps ? En effet, au moment où elle cessa de lui faire du mal afin que son châtement demeure entier dans le Guéhinam, son Tikoune s'acheva. (Et si elle n'en avait pas décidé ainsi, son Tikoune n'aurait-il pas été terminé ?) La réponse est en fait clairement explicitée dans la Guemara (Brakhot 62a) : « Le remède aux épreuves, c'est de les accepter », ce qui signifie que **l'acceptation** dans l'amour et la joie est le **remède qui guérit des souffrances.** Celles-ci disparaissent alors d'elles-mêmes [comme l'explique longuement le Or Ha'haïm (Béréchit 46, 7)]. C'est pourquoi à chaque fois qu'un homme se renforce dans sa Emouna que מאי דעביד רחמנא [Ce que le Ciel fait est pour le bien] et que ces épreuves sont une réparation et un bien énorme pour lui, au point qu'il accepte le décret Divin d'un cœur entier et dans la joie, alors il transforme tous les Dinim (les décrets rigoureux) en bien.

Dès lors, il n'était plus nécessaire que cette femme continue à le martyriser. Par conséquent, on fit en sorte dans le Ciel qu'elle cesse sa mauvaise conduite.

A présent, ce qui a été mentionné plus haut (dire גם זו לטובה ["même cela est pour le bien"]) transforme

la Midate Hadine en Midate Ha Ra'hamime) s'éclaircit davantage : lorsqu'un homme se renforce dans sa Emouna en prononçant cette phrase et accepte le décret Divin en se reposant sur son Père Céleste dont toutes les actions sont bénéfiques, et qu'il est convaincu que même ces difficultés et ces souffrances sont uniquement pour le Tikoune de son âme, alors, toute la rigueur Divine s'adoucit. Il ne lui est donc plus nécessaire de supporter des souffrances pour nettoyer son corps et son âme.

Application pratique de ce magnifique enseignement :

Bien que nous n'ayons plus aujourd'hui le Ari Za'l pour nous dévoiler ce qui s'est passé dans une vie antérieure, cependant, c'est le Saint-Béni-Soit-Il Lui-même qui nous divulgue dans Sa Torah que : "Tout ce que fait le Ciel est pour le bien". Alors, **même si vous avez un ennemi** ("à la maison" ou à l'extérieur) qui vous en veut, premièrement, **cette souffrance ne provient pas de cet ennemi** mais : "Tout ce que fait le Ciel", à savoir que c'est Hachem qui "a fait, fait et fera" tout ce qui arrive. Et deuxièmement, "(c) est pour le bien", c'est uniquement pour le Tikoune de votre âme. **Fort de tout ceci, vous accepterez l'intégralité de ce fardeau avec amour, et lorsque vous l'accepterez avec amour, cette "servitude" disparaîtra** ג"ה.